

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 13/02/2012	L'an deux mil douze le vint trois février à dix neuf heures,
DATE D’AFFICHAGE : 23/02/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 27</i>	<i>Présents :</i> KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUD Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, MOUHOT Marcel. <i>Excusé :</i> PAGNOT Pascal a donné procuration à MOUHOT Marcel.
OBJET : <i>Achat matériel Subventionnement</i>	Madame Agnès TRAVERSIER est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire cède la parole à Christine MORENO, Adjoint à la Commission « Petite Enfance – Vie scolaire – Jeunesse » :

« Dans le cadre de son programme de réhabilitation et de restructuration de divers bâtiments scolaires (Bel-Air, Champerriet, Françoise Dolto), la Commission souhaite doter chaque classe de tableaux interactifs (tableau, logiciel, video projecteur).

Pour mener à bien cette opération, tous les financements possibles sont recherchés. Le coût de ce projet (5 à Bel-Air, 5 à Champerriet, 1 à Françoise Dolto) s’élève à 25 300 €.

Une subvention du Ministère de l’Intérieur est sollicitée.

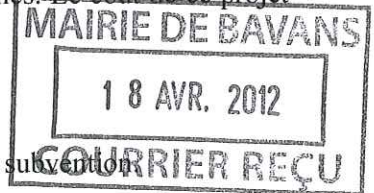
Aussi je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter une subvention du Ministère de l’Intérieur,
- S’engager à ne pas commencer l’installation avant la notification de cette subvention.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir vous prononcer. »

Après débat, l’assemblée, à l’unanimité, approuve les propositions.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 23/02/12
 Publiée le 23/02/12
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
 Le Maire

